OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

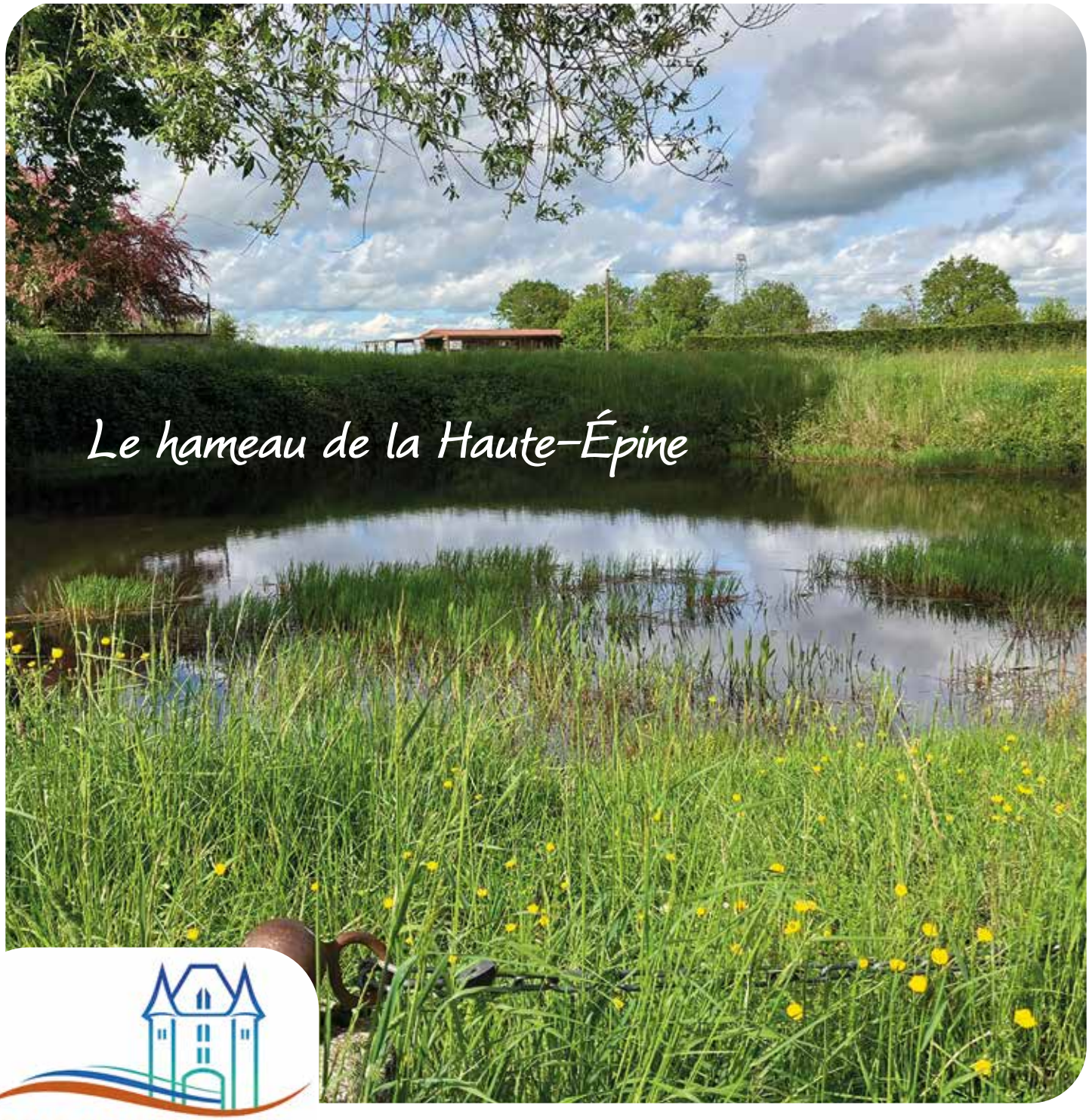

VILLENEUVE SUR YONNE

Une Cité de charme et de caractère

Magazine municipal - n°11 - édition septembre 2023

www.villeneuve-yonne.fr

Sommaire

Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne

Chères Villeneuviennes, Chers Villeneuviens,

Nous voici à mi-mandat et, si je mesure les difficultés que nous avons déjà surmontées, je sais qu'il nous reste beaucoup à faire.

Dans un contexte où l'on attend beaucoup des collectivités et où la prudence est de mise, j'apprécie aussi le côté passionnant de cette mission que j'ai le plaisir d'accomplir avec une équipe dynamique, volontaire et dévouée.
Les sujets ne manquent pas, les projets non plus mais nos bases financières sont fragiles et, face aux nombreuses incertitudes, cela nous amène à faire des choix parfois difficiles en matière d'économie de fonctionnement.
Notre volonté reste intacte, comme au premier jour, pour redynamiser notre ville, pour assurer la qualité du service public, pour soutenir une vie associative locale riche, pour améliorer le cadre de vie et en rendant notre ville belle et agréable à vivre par l'exécution de travaux d'amélioration.

La première partie de notre mandat a été largement consacrée au redressement des finances de notre ville.
Aujourd'hui, Villeneuve-sur-Yonne va mieux, mais nous sommes toujours sur le fil et il ne faut pas oublier que ce redressement a été très lourd pour les équipes et les Villeneuviens.

La seconde partie de ce mandat devrait voir l'aboutissement et le lancement de plusieurs projets. En effet, dans un contexte de plus en plus tendu, la municipalité réussit malgré tout à maintenir sa politique ambitieuse d'investissement. Nous avons réussi cette année à relancer les travaux de l'église, travaux qui vont être lourds en investissement sur 3 ans, mais nécessaires pour l'image de notre commune, nous avons repris l'entretien de nos bâtiments communaux et de notre voirie qui ont souffert ces dernières années.

Bien sûr, tout ne peut se faire tout de suite, il nous faut prioriser. Nous avons un plan annuel d'investissement qui retrace les principaux projets et investissements nécessaires.

Je vous espère nombreux à notre réunion publique de mi-mandat qui aura lieu le vendredi 13 octobre à 19h, ce sera un moment d'échanges sur ce qu'on a fait et ce qu'il nous reste à faire.

Bien sincèrement.
Nadège NAZE

SOMMAIRE

3 **Vie municipale**
5 **Travaux**
8 **Finances**
10 **Instants choisis**
12 **Animations à venir**
14 **Jeunesse**
13 **Vivre ensemble**
18 **Culture**
20 **CCAS**
21 **Associations**
24 **Commerces**
26 **Histoire**
27 **CAGS**
28 **Agenda**
30 **Vie municipale**
31 **Expression des groupes municipaux**

OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directrice de la publication : Nadège NAZE • Rédaction : comité de rédaction • Responsable de la communication : Vanessa PAREAU • Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne • Imprimeur : Imprimerie Leroyer - Tirage : 3 200 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

➔ *Installation de 2 ostéopathes à Villeneuve-sur-Yonne*

Nous souhaitons la bienvenue aux ostéopathes Louna Djabri et Bastien Alonso qui viennent de s'installer à Villeneuve-sur-Yonne.

+ D'INFOS

Cabinet d'ostéopathie
99, rue Carnot
Prise de rendez-vous sur Doctolib
ou par téléphone :
Louna DJABRI : 06 60 35 02 63
Bastien ALONSO : 06 35 10 72 04

Invitation

RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

Depuis les dernières élections municipales en 2020, trois années se sont écoulées.
À mi-parcours, il semble opportun de faire le point sur les réalisations, les avancées et les perspectives.

L'équipe municipale propose aux Villeneuviens de se rencontrer pour leur présenter le travail accompli et les grandes lignes des futurs projets à l'occasion d'une réunion publique organisée :

le vendredi 13 octobre 2023 à 19h
à la salle polyvalente

Nous comptons sur votre présence et vous en remercions par avance.

Le recensement de la population en 2024

A Villeneuve-sur-Yonne, le recensement aura lieu du 18 janvier au 16 février 2024.

Le dernier recensement date de 2018 et 7,5% des habitations n'ont pas été recensées, ce qui fausse considérablement la donne.

> À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de recueillir de nombreuses informations sur la population française qui sont utiles aux acteurs publics et privés pour mettre en œuvre les équipements et les infrastructures nécessaires à cette population. Par exemple, à partir du nombre de personnes âgées, on peut identifier les besoins en maison de retraite. À partir des déplacements entre le domicile et le travail on va identifier les besoins en transport en commun. À partir de la taille des familles, on va connaître le type de logement à construire. Le recensement permet aussi de connaître le nombre d'habitants des communes et ainsi de définir les budgets des communes en fonction de ses habitants.

> Vous souhaitez devenir agent recenseur ?

La commune de Villeneuve-sur-Yonne va recruter 14 agents recenseurs.
Vous êtes à l'aise en informatique ? vous appréciez les contacts avec la population ? vous disposez d'un moyen de locomotion et d'un smartphone ?
Vous pensez pouvoir convaincre, rassurer et aider à remplir le questionnaire et répondre aux interrogations,
alors contactez-nous ou envoyez votre candidature à ressources-humaines@villeneuve-yonne.fr

Le recensement de la population, c'est sûr: toutes vos informations sont strictement confidentielles, il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (la CNIL) et respecte le réglement général sur la protection des données (RGPD).

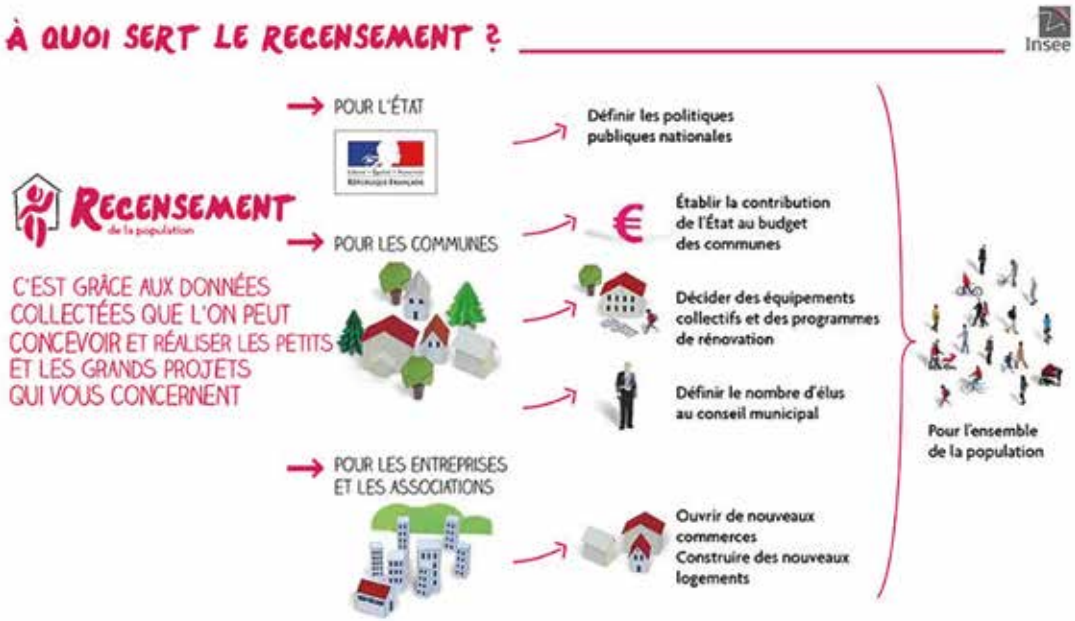

Pour le recensement, vous serez prévenu par la mairie par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.
Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !
Si vous n'êtes pas équipé ou à l'aise avec l'informatique, n'oubliez pas que Bénédicte et Mélanie de Maison France Services (25, rue du Commerce) sont là pour vous aider.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

N'oubliez pas, c'est important pour l'avenir de notre commune !
Alors pour 2024, soyons tous responsables et n'oublions pas de nous faire recenser !

➔ *Les énergies renouvelables*

L'électricité renouvelable peut être produite à partir de l'éolien, du solaire photovoltaïque, du bois, de la biomasse, de la géothermie, des énergies marines, de l'hydroélectricité et du solaire thermodynamique.
Ces sources d'énergie, considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain, n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes. Elles se distinguent des énergies fossiles, polluantes et dont les stocks diminuent. Enfin, elles sont plus résilientes, notamment en cas de crise.
Le fait de passer à des sources d'énergies propres, telles que l'éolien et le solaire, permet donc de lutter non seulement contre les changements climatiques, mais aussi contre la pollution de l'air et de préserver la santé de tous.

Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un potentiel pour l'implantation de panneaux photovoltaïques et d'éolien. Des études environnementales sont en cours.

L'impact environnemental de nos consommations est de plus en plus palpable. Il nous faut diversifier les sources d'énergie pour le bien des générations futures. Il faut aussi travailler sur la façon dont nous consommons, car une chose est sûre l'énergie la moins polluante et la moins onéreuse est celle que l'on ne consomme pas !

> Projet photovoltaïque flottant

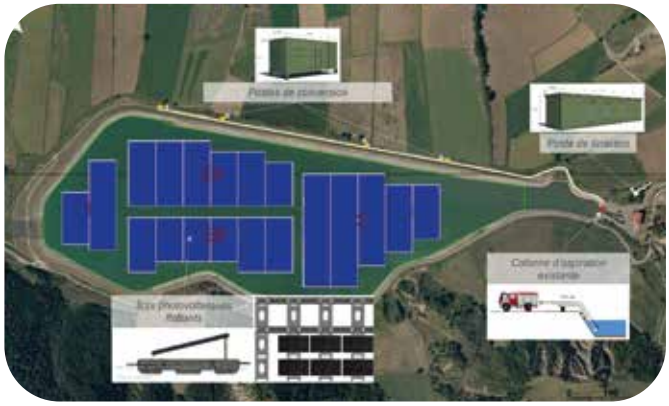

Sur un des étangs de la ville, nous avons la possibilité d'implanter une centrale photovoltaïque, après concertation avec l'association des pêcheurs, le projet d'étude de faisabilité a été approuvé en conseil municipal, les études environnementales sont en cours.

> Projet d'agrivoltaïsme

Des agriculteurs ont été approchés afin de développer des panneaux solaires permettant la culture et l'élevage.
Une installation photovoltaïque est dite "agrivoltaïque" lorsqu'elle est située sur la même parcelle qu'une production agricole, en lui apportant directement l'un des services suivants :

- adaptation au changement climatique
- accès à une protection contre les aléas météorologiques
- amélioration du bien-être animal
- agronomie pour les besoins des cultures

L'installation agrivoltaïque ne doit ni dégrader la production agricole, ni diminuer les revenus issus de celle-ci.

> Projet éolien

Un potentiel éolien a été fléché entre Beaudemont et les Thenots notamment.
Il s'agirait d'un potentiel de 5 éoliennes sur les territoires de Villeneuve-sur-Yonne et Dixmont.
L'entreprise CNR (Compagnie nationale du Rhône) a présenté ce potentiel en commission à l'ensemble des élus début juillet.
Le projet est bien entendu conditionné aux propriétaires terriens qui adhéreraient ou non en contractualisant avec la CNR.

Ces projets seront soumis à enquêtes publiques où chaque Villeneuvien pourra donner son avis selon les propositions et les implantations éventuellement proposées.

Selon ces enquêtes publiques, le Préfet donnera ou non son accord.

Nadège NAZE
Maire de Villeneuve-sur-Yonne

Travaux

➔ Les travaux de l'été

> École Jules Verne

Les services techniques ont réalisé des travaux de remise en peinture dans une classe à l'école Jules Verne ainsi qu'un rafraîchissement de la façade du bâtiment.
La nouvelle enseigne de l'école sera posée prochainement.
Une remise en état de l'entrée a également été réalisée par les services techniques.

Travaux en régie
coût total de 8 861,74 € TTC

➔ Balayeuse

La propreté urbaine est au cœur des priorités de la municipalité. 2 à 3 passages sont prévus chaque année dans chaque quartier (hors centre-ville).
L'eau utilisée pour la balayeuse provient de l'eau de pluie stockée au service technique dans des citernes de 5 000 litres.

Répartition des quartiers :

> Quartier Sables Rouges
> Quartier gare
> Quartier nord
> Quartier sud

Réalisation en régie
coût total de 750 €

Marquage au sol

Au début du mois de septembre, l'équipe voirie des services techniques municipaux ont procédé à l'ensemble du marquage routier dans le quartier des Sables Rouges.

Travaux en régie
coût total de 1 331,20 € TTC

Chemin des Drubbes

La commune de Villeneuve-sur-Yonne a fait appel à la société Eiffage Route pour réaliser des travaux de réfection de voirie, chemin des Drubbes.

Travaux par une entreprise
coût total de 59 992,50 € TTC

Avenue du Général de Gaulle

Des travaux de voirie sont en cours devant le monument aux morts avenue du Général de Gaulle (pose de nouvelles bordures et de caniveaux).

Resteront à réaliser les travaux d'enrobés aux prochaines vacances scolaires afin de ne pas gêner les transports scolaires de l'école Joubert.

Travaux en régie et en entreprise
coût total de 9 244,15 € TTC

Guy ALLUIN
Maire Adjoint aux travaux, l'urbanisme et la sécurité
Sébastien COCHARD
Conseiller municipal délégué aux travaux et aux bâtiments

Finances

> La maîtrise du budget dans un contexte inédit

1. Les résultats du compte administratif 2022 sont en léger recul

Lors de sa séance du 30 juin 2023, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2022.Il présente **un résultat excédentaire de + 643 890 €** contre + 776 020 € en 2021 (déficit de – 100 871 € en 2020).

Comme nous le craignions dans l'article que nous avions rédigé en septembre 2022, l'inflation, mais également l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires intervenue au 1er juillet 2022, qui n'a été compensée par aucune aide de l'Etat, sont venues impacter la section de fonctionnement de notre budget et donc fragiliser la reconstruction de notre capacité d'autofinancement*. De plus, nous ne rappellerons jamais assez que l'endettement de notre commune reste élevé et le restera jusqu'en 2031 (16 emprunts en cours).

Les dépenses et recettes 2022 se sont présentées ainsi :

Dépenses 2022

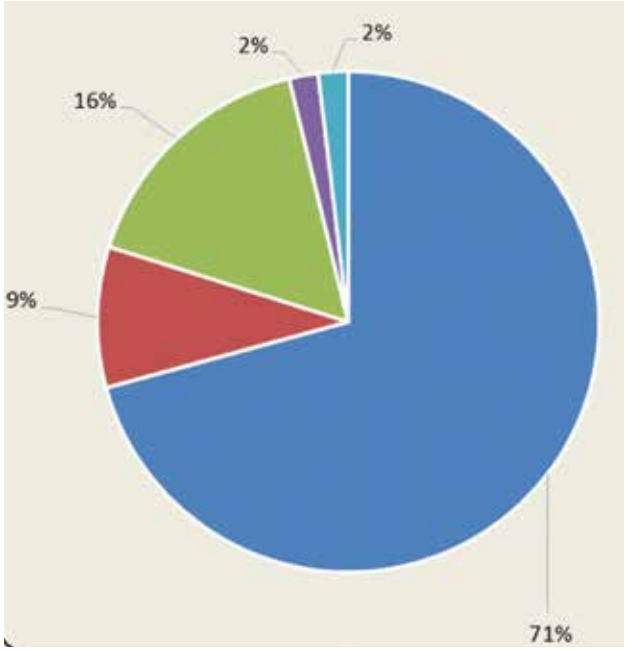

- Fonctionnement des services communaux
- Travaux et aménagements divers
- Remboursement des emprunts et autres dettes
- Participation organismes intercommunaux et autres services
- Subventions versées

Recettes 2022

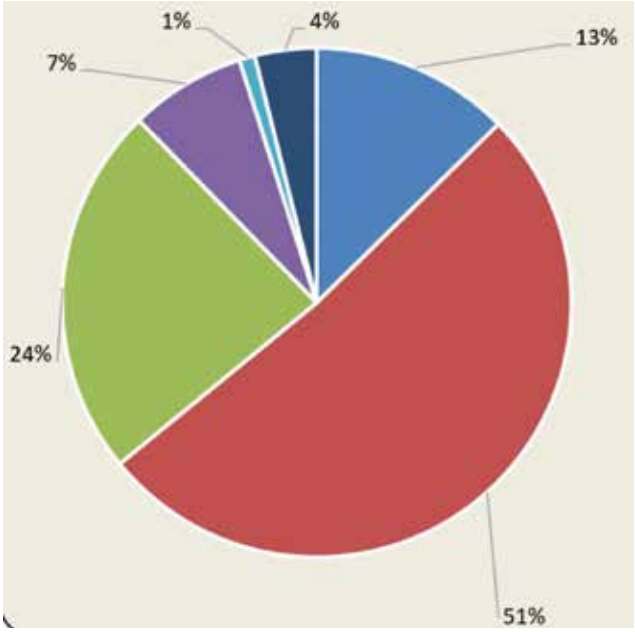

- Produits des services et domaine
- Impôts
- Dotation de l'Etat
- Produits exceptionnels
- Subventions
- Emprunts
- Autofinancement

Le montant des investissements réalisés en 2022 (travaux, installations et équipements) s'élève à 649 122 € (387 526 € en 2021). En 2021, nous nous étions contentés d'effectuer des travaux et des achats urgents en termes de sécurité et de continuité des services publics. En 2022, nous avons également privilégié des travaux urgents comme la reprise des fondations du restaurant scolaire mais nous avons également pu créer un nouveau service public : la Maison France Services.

2. Le budget 2023 subit les mêmes contraintes que le précédent

Sur le 1er semestre 2023, le budget a continué de subir l'inflation (+ 4,5 % en juin 2023 sur 1 an).

De plus, après avoir augmenté de 3,5 % en juillet 2022 (impact de + 140 000 € en année pleine), **le point d'indice des fonctionnaires** augmente à nouveau de 1,5 % en juillet 2023. Nous nous réjouissons pour nos agents mais cette nouvelle revalorisation vient impacter nos dépenses de fonctionnement de + 60 000 € sur une année pleine.

Lorsqu'on ajoute à ces éléments extérieurs, les problématiques locales de voiries en mauvais état, de vétusté des bâtiments, de pannes de matériels… **les résultats du compte administratif 2023 risquent, comme en 2022, de ne pas être à la hauteur de ceux de 2021.**

Malgré ce contexte difficile, nous avons de bonnes nouvelles pour nos investissements puisque nous sommes soutenus par divers financeurs pour les projets suivants :

> La phase 1 de la restauration de la tour sud de l'église est subventionnée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le conseil départemental et le conseil régional à hauteur de 76,44 %,

> La réhabilitation du gymnase Emile Chicanne est subventionnée par l'Etat et le conseil départemental à hauteur de 68%,

> La création d'un city stade est subventionnée par l'agence nationale du sport à hauteur de 63 %. Un complément de subvention a été demandé à l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Même si nos objectifs d'augmenter chaque année notre résultat de fonctionnement et donc notre capacité d'autofinancement paraissent momentanément compromis, cette capacité existe contrairement aux années 2017 à 2020 et nous tentons de la maintenir à un niveau correct.

Vous pouvez retrouver les rapports complets (orientations budgétaires, compte administratif et budget primitif) sur le site internet de la commune : www.villeneuve-yonne.fr

* Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement ?

Il existe **3 niveaux d'épargne à surveiller dans les collectivités :**

a) L'épargne de gestion mesure le montant dégagé dans la gestion courante hors intérêts de la dette.

b) L'épargne brute également appelée capacité d'autofinancement (CAF) est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Plus simplement, c'est l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette. L'épargne brute permet de mesurer les recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

c) L'épargne nette est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement des dettes.

De manière schématique :

Recettes réelles de fonctionnement
- Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette)

= **Epargne de gestion**

Recettes réelles de fonctionnement
- Dépenses réelles de fonctionnement (intérêts de la dette inclus)

= **Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute**

Recettes réelles de fonctionnement
- Dépenses réelles de fonctionnement (intérêts de la dette inclus)
- Remboursement du capital des emprunts

= **Epargne nette**

Le graphique ci-contre fait apparaître une épargne nette inexistante voire négative entre 2017 et 2020.
Les efforts de la nouvelle municipalité arrivée courant 2020 a porté ses fruits en 2021, l'épargne nette passant de – 286 183 en 2020 à + 1 046 364 en 2021.
Ces épargnes sont en baisse en 2022 en raison des points évoqués précédemment (contextes local et national défavorables).
Notre objectif est de maintenir ces niveaux d'épargne à défaut de pouvoir les améliorer.

Francine SIMON
Adjointe au Maire
en charge des finances

Instants choisis

Régates & Canotiers
vendredi 14 juillet

Les Médiévales
14 et 15 août

Instants choisis

Feu d'artifice
lundi 14 août

Plage du Saucil
juillet et août

Forum des associations
10 septembre

Ciné plein air
dimanche 30 juillet

Animations à venir

➔ *Le Sénonais en Rose*

Le contrat local de santé (CLS) du Grand Sénonais et la mission santé de la ville de Sens organisent pour la seconde année un week-end de promotion du dépistage du cancer du sein, avec le soutien de la Ligue contre le cancer et de nombreux partenaires.

Une marche solidaire, le Sénonais en Rose, aura lieu le dimanche 15 octobre 2023, sous forme de circuit, sur le chemin de halage.

À l'arrivée à Villeneuve-sur-Yonne : étirements par une coach de 11h30 à 12h.
"Voyage au cœur du sein" : structure gonflable en partenariat avec la CPAM de l'Yonne
dès 13h : chorale et zumba, groupes de musique et groupes de danse.

Restauration sur place par l'UCA.

➔ *Brocante professionnelle*

Le dimanche 15 octobre de 7h à 17h sur le boulevard Marceau

La Brocante professionnelle, c'est le rendez-vous des amoureux de la brocante, des objets anciens, de mobilier et décos vintages, des objets qui ont une histoire, un passé, une âme !

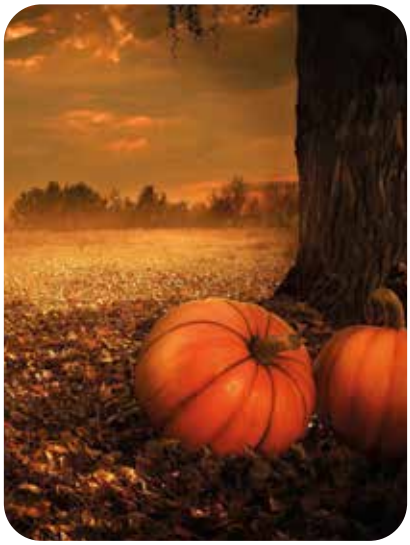

➔ *Halloween*

Villeneuve-sur-Yonne fête Halloween et vient à votre rencontre.

Lundi 31 octobre, une musique effrayante vous préviendra de l'arrivée de nos conteurs sur les différents lieux.

Découvrez le programme et n'hésitez pas à venir déguisés :
- 14h : la place à Talouan
- 15h : le château d'eau à Beaudemont
- 16h : le cimetière Saint-Savinien (portail rue des Fosses)
- 17h : La place vers la mare à Beaujard
- 18h : arrêt de bus vers la mare à la Haute-Épine
- 19h : le kiosque aux Sables Rouges
- 20h : place Simone Veil

➔ Marché de Noël

Rendez-vous incontournable, le Marché de Noël investit le centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne les 16 et 17 décembre.
Des stands seront installés pour présenter le travail d'artisans et producteurs de tous horizons et vous proposer des idées pour vos achats de dernière minute : cadeaux originaux et créatifs (bijoux, accessoires, décoration, jouets en bois…).
Ils sauront, aussi, avant les festivités satisfaire les palais les plus exigeants (foie gras, vin chaud, bière artisanale…).
À quelques jours seulement du 25 décembre, vous croiserez certainement le Père Noël...

Vous souhaitez exposer au Marché de Noël de Villeneuve-sur-Yonne ?

Afin d'offrir un Marché de Noël de qualité, nous privilégions les produits artisanaux, originaux et locaux. Nous porterons une attention toute particulière à la mise en valeur de vos produits et à leur qualité.
Chaque année, nous nous attachons à accueillir de nouveaux exposants, afin de renouveler l'offre. Ce sont ces nouveaux produits qui permettent de garder intacte l'attractivité de ce Marché de Noël. Vous êtes exposant et vous souhaitez participer à cette manifestation ?

Afin de recevoir un dossier d'inscription, il vous suffit de nous contacter au :
03 86 83 62 08 ou par mail : festivites@villeneuve-yonne.fr

➔ Projection de films au théâtre

6 octobre 2023
17h30 ***Les As de la Jungle 2***
20h ***Un métier sérieux***

3 novembre 2023
17h30 ***La Pat'Patrouille 2***
20h ***Bernadette***

1er décembre 2023
17h30 ***Trolls 3***
20h ***3 jours max***

Théâtre à l'Espace Pincemin
25 rue Carnot

Tarifs : adulte : 5,50 €
Abonnement 32 € (7 films)
Moins de 14 ans : 4 €
Tarif réduit (personnes handicapées, étudiants, demandeurs d'emploi) : 4,50 €

Jeunesse

C'est la rentrée !

Chacun s'est paré de ses plus beaux atours en cette rentrée.
Ces débuts d'année sont des moments importants. Pour certains, il s'agit de la première année de maternelle, pour d'autres l'entrée en élémentaire. L'accueil des élèves dans leur nouvelle classe, leur nouvel environnement est un moment fort où chacun trouve sa place, que l'on soit enfant, parent, personnel ou enseignant.

La municipalité de Villeneuve-sur-Yonne souhaite à toutes et à tous une belle rentrée !

Les effectifs dans les écoles villeneuviennes :

Maternelles
> Jules Verne : 55 élèves
> La Tour : 67 élèves.

Primaires
> Paul Bert : 101 élèves
> Joubert : 119 élèves

Ecole privée Saint-Louis Notre-Dame : 185 élèves

Retour sur la kermesse

Le samedi 24 juin dernier, a eu lieu la kermesse des 4 écoles publiques organisée par la caisse des écoles.
La kermesse s'est tenue dans le parc de la mairie et a connu un vif succès avec ses nombreux stands et jeux. Le soleil était de la partie.
L'après-midi a été aussi animée par les chants des élèves des 4 écoles.

Merci à tous les commerçants pour les lots offerts, à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet après-midi, ainsi qu'à toutes les familles participantes. Merci aussi aux services techniques de la ville.

Les recettes de la kermesse serviront essentiellement aux sorties scolaires et spectacles pour l'année scolaire 2023-2024.

A vos agendas : la kermesse 2024 aura lieu le samedi 22 juin. Réservez cette date !

Espaces sans tabac

Lancé par la Ligue contre le cancer, le label Espace sans tabac a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006).

La Ligue contre le cancer encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.

La commune de Villeneuve-sur-Yonne a créé les "Espaces sans tabac" suivants aux abords des écoles Joubert, Paul Bert, Jules Verne, La Tour, Saint-Louis, le collège Chateaubriand et tout le périmètre de la Cité de l'Enfance comprenant la crèche, le restaurant scolaire, le service jeunesse et le centre de loisirs.

Les objectifs de cette mesure :

> **ÉLIMINER** l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants,
> **RÉDUIRE** l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac,
> **PROMOUVOIR** l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains,
> **PRÉSERVER** l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies,
> **DÉNORMALISER** le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

Une inauguration des espaces sans tabac de Villeneuve-sur-Yonne, aura lieu le :

Mardi 3 octobre à 16h30
Devant l'école Paul Bert
Place Simone Veil

Projet cleanez, visez, jetez !

Nadia Guilteau, animatrice au centre de loisirs de Villeneuve-sur-Yonne, a initié un projet en partenariat avec le service jeunesse pour rendre nos promenades plus agréables.
En effet, les enfants et les jeunes ont constaté des incivilités telles que des détritus jetés hors des poubelles, des mégots de cigarette au sol...

Une quinzaine d'enfants et de jeunes se sont retrouvés tous les mercredis pendant 2 mois et la première semaine des vacances scolaires pour confectionner des panneaux incitant les citoyens à jeter leurs détritus dans les poubelles.
Une manière ludique d'apprendre les bons gestes pour la planète.
Vous pourrez jouer à la marelle, jouer au basket et lancer les détritus dans les poubelles.

Les tags ont été réalisés par les enfants et les jeunes avec des bombes aérosols de marquage temporaire respectueuses de l'environnement, à base de craie.
Certains panneaux informent aussi sur le prix des amendes encourues en cas d'incivilités.
Les enfants et les jeunes ont présenté les panneaux en proposant un parcours aux élus et à leurs parents lors de l'inauguration qui a eu lieu le mercredi 6 septembre sur le site de la Cité de l'Enfance.

Vivre ensemble

Des voisins en fête à Villeneuve-sur-Yonne

Les fêtes des voisins ont rassemblé près de 350 personnes entre juillet et fin août.

Le 25 août s'est tenue la fête des voisins des hameaux du Petit Vau et Grand Vau en présence de près d'une trentaine de personnes dans une ambiance conviviale et très sympathique.
Ces rencontres ont permis d'échanger et de mieux se connaître.

Au total 7 hameaux et 3 quartiers de notre ville ont été concernés.

Nous tenons à remercier les délégués des hameaux et tous les bénévoles qui ont organisé ces rencontres entre voisins.
Merci aussi au personnel des services techniques qui ont mis la logistique à la disposition des organisateurs pour rendre possibles ces rencontres.
De belles expériences à renouveler pour renforcer nos liens.

Un bel exemple d'engagement patriotique et citoyen

Au cours du mois d'août et début septembre, Monsieur Christophe Maufroy, vice-président de l'association des anciens parachutistes de l'Yonne, a consacré bénévolement une quarantaine d'heures à la rénovation des tombes des combattants morts pour la France au cimetière Saint-Savinien à la Porte de Joigny.

Un bel exemple de patriotisme et de citoyenneté.

Un bel exemple d'engagement pour nous tous.

Un grand merci à lui.

> Nos sentiers et nos forêts ne sont pas des poubelles ou des dépotoirs, ils sont notre jardin commun…

Alors que nous souhaitons tous un environnement agréable, une nature accueillante, des sentiers praticables, certains se comportent comme des voyous sans scrupule en déchargeant des déchets végétaux en plein chemin (exemple sur la photo prise à la mi-août à 400 mètres des Solas en venant de Valprofonde).

De tels dépôts pratiqués par des personnes sans scrupule sont révoltants. Ils traduisent un état d'esprit sans considération pour la nature et ceux qui s'y promènent. C'est, n'ayons pas peur des mots, un comportement de voyou. Ils oublient tout simplement que nos forêts et nos sentiers sont nos jardins communs que l'on respecte et entretient.

Alors que nous disposons d'une déchetterie organisée pour toutes catégories de produits, ils préfèrent par commodité polluer nos forêts et nos chemins.

Tristes personnages qui méritent, s'ils sont reconnus, d'être sévèrement sanctionnés.

Heureusement, ce n'est pas le cas pour la très grande majorité de nos citoyens que nous remercions pour leur esprit civique.

> Arrêtez de surfer sur les peurs et les inquiétudes légitimes !

Certains citoyens, voire, hélas, des élus utilisent Facebook pour entretenir un climat négatif en surfant sur les interrogations légitimes des citoyens ou le sentiment d'insécurité qui peut exister face à des phénomènes de violence comme des voitures brûlées ou des agressions de personnes.

Les réactions sont légitimes quand il s'agit de faire part d'une indignation face à des évènements que rien ne justifie ou quand des actes portent atteinte à l'intégrité des personnes. Elles sont légitimes quand elles apportent des éléments de solution pour nous permettre de mieux vivre ensemble.

Ces réactions sont indignes quand elles sont utilisées pour entretenir, comme le font certains, un climat de critique systématique à l'égard de la mairie, de notre Maire ou de la majorité municipale.

Les incivilités, les actes de violence, la radicalité ne sont pas propres à notre commune. Ce sont des faits qui touchent toute notre société. Ce sont des questions qui nécessitent une réflexion et une analyse rigoureuse, trans-partisane, pour en saisir les raisons profondes et y apporter les réponses pertinentes.

Les causes en sont multiples : déclin du respect à l'égard de toutes les institutions, non-respect des règles, modification du rapport à toutes les formes d'autorité (parentale, scolaire, sanitaire, policière…), individualisme etc.

Face à ces évolutions nous sommes tous concernés pour apporter notre contribution en expliquant que l'on ne peut pas vivre ensemble sans respect des règles, que la violence à l'égard des biens et des personnes ne se justifie pas dans une société démocratique, qu'un Maire, un policier, un professeur, un médecin ou une infirmière se respecte, qu'un désaccord peut se régler par la discussion ou la négociation.

Plutôt que d'utiliser les réseaux sociaux, comme le font certains procureurs de salon, pour surfer sur les peurs, les interrogations légitimes, la critique systématique, utilisons ces réseaux pour semer des graines de bienveillance, d'ouverture et de réflexion.

Je crains, hélas, que certains professionnels du clavier, prisonniers de leurs certitudes, ces croisés de la pensée négative, soient insensibles à ce message.

Peu importe, c'est à la grande majorité que je m'adresse.

Jean KASPAR
Adjoint en charge
de la Démocratie Participative

Musée-Galerie Carnot

Bref retour sur un très beau début de saison culturelle au Musée-Galerie Carnot qui a réuni nombre de Villeneuviens et touristes autour d'expositions diverses. La saison s'est ouverte sur la mémorable collection d'œuvres créées par des prisonniers contribuant ainsi à changer le regard de la société sur le milieu carcéral *Un demi-mètre carré de liberté*. S'ont suivies les expositions du Villeneuvien Gérard Aubry *Histoires en bouteilles Des bateaux, des hommes et des aventures*, les créations d'Éric Smolinski, première exposition dans la salle des voûtes refaite lors de l'hiver dernier, l'exposition des collections d'Étienne Gaillard à l'occasion du 78e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 enrichie des clichés du Fonds Bohler. Elles ont réuni nombre de curieux et amateurs d'art. Les expositions estivales de Philippe Rivemale *C'est Beaucoup mieux comme ça*, Catherine Derrier Estelle Ventura *Jardin Divers* et Jacques Canonici *Mythologies* ont attiré, quant à elles, 1 600 personnes au musée.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la saison 2024 se prépare et sera présentée, avant la fermeture au public et la saison hivernale, le samedi 28 octobre.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer les expositions de Loïc Brun finaliste 2021 des LEGO Masters diffusé sur M6, membre de l'association Puissance Brick de Montereau Fault Yonne, Pierre Balas qui après avoir exposé à Munich, Bâle, Paris, Hambourg, Trèves, Barcelone, Naples, Palerme, Prague, laissera son Peuple animal découvrir Villeneuve, la sculptrice Nacera Kainou, le photographe Bruno Mesrine…

A l'occasion des jeux olympiques, le fonds photographique villeneuvien, représenté par ses plus beaux clichés du riche patrimoine sportif villeneuvien, nous célébrerons les grands rendez-vous historiques du 80e anniversaire de la Libération et du 110e du déclenchement du premier conflit mondial sous l'angle des services de santé des Armées encore une fois enrichi par les clichés du fonds Bohler.

Exposition 2024

Loïc Brun
du 19 février au 6 avril

Philippe Mothe
du 1er mars au 14 avril

Eric JeuneHomme
du 12 avril au 18 mai

Azim Tibawi
dates en attente de confirmation

Pierre Balas
du 24 mai au 14 juillet

Fonds Bohler : le sport
du 7 juin au 4 août

Nacera Kainou
du 19 juillet au 31 août

Philippe Dessein
du 9 août au 22 septembre

Bruno Mesrine
du 6 juin au 31 octobre

Fonds Bohler : les Services de Santé
du 27 septembre au 31 octobre

Les Impromptus de Molière

L'esprit de Molière présent le vendredi 18 août dernier à Villeneuve-sur-Yonne.

Grâce à la formidable troupe le « Théâtre des vallées », Molière s'est invité à Villeneuve-sur-Yonne.
Un spectacle éblouissant dans le parc de la Mairie. Molière toujours moderne sur le rapport homme/femme, sur l'esprit humain, sur les rapports de subornation et sur les faiblesses humaines. Un grand moment de détente et de réflexion…

Bravo et merci aux artistes.

> Exposition Lorena Vargas
Entre les deux, l'océan
jusqu'au 28 octobre

Une artiste entre deux continents et une œuvre singulière. Depuis dix-sept ans à Villeneuve, Lorena Vargas partage son temps entre le Chili et la France.
Émerveillée devant la beauté singulière et résiliente de la nature, elle ne saurait choisir entre les étendues à perte de vue de son pays natal, et l'architecture qui porte si gracieusement la trace des siècles d'une Europe qui l'a toujours séduite, et qu'elle a retrouvée à Villeneuve-sur-Yonne.
En retrait dans un pays ou dans l'autre, toujours un peu entre les deux, Lorena se laisse porter par son imagination et sa contemplation des activités humaines. Un rien sert de point de départ à une création, une ombre, un grain de poussière, une lumière changeante, et c'est un visage qui naît, un paysage qui se dessine.
Éternelle passante d'une vie entre deux continents, voyageuse aux doux rêves, éperdue de grands espaces, habitante d'un monde sans frontières, Lorena Vargas nous offre aujourd'hui dans ses œuvres une réalité transfigurée et empreinte d'une douceur mélancolique.

Commémoration Jean Puissant
Vendredi 20 octobre à 18h
à l'école Joubert

80 ans après l'arrestation de Jean Puissant, les enfants de l'école Joubert lui rendent hommage.
Au terme d'un travail appuyé sur le fonds photographique villeneuvien, le Fonds Bohler, les enfants font revivre l'école comme elle était, grâce aux Chantiers du théâtre.
Instituteur à l'école de Villeneuve-sur-Yonne depuis 1937, Jean Puissant membre du réseau de résistance Libération Nord fut arrêté le 23 octobre 1943 devant ses élèves, suite à une dénonciation. L'intervention dans la classe de CM1-CM2 du Villeneuvien Pierre Deloince, qui avait 8 ans à cette époque et qui a vécu ce jour-là, a permis aux enfants d'entendre de vive voix cet épisode historique de la ville.
Jean Puissant a laissé une trace mémorielle importante dans la ville, outre sa fonction d'instituteur, il était très investi dans l'équipe de basket-ball, et il laissera à la postérité le récit de 14 mois de captivité au Camp de Buchenwald : *La colline sans oiseaux.*

> Fonds Bohler
jusqu'au 28 octobre 2023

Ce fonds photographique, qui couvre les grands évènements et la vie quotidienne de Villeneuve-sur-Yonne, présente les clichés de 3 générations de photographes : André et Jacqueline Bohler, successeurs de Marcel et Réjane Fadat qui tinrent, le magasin de photographie créé par les époux Duclos, au 12 rue du Commerce à Villeneuve-sur-Yonne.
Une partie de ces précieux témoignages a été acquise en 1994 par le conseil départemental de l'Yonne, puis une autre partie a été donnée à la commune en 2012 en sus de matériel photographique.
Il a été présenté une première fois aux Villeneuviens en 1991 lors de l'exposition 1920-1970, studios photographiques de Villeneuve-sur-Yonne puis en 2002 avec l'exposition 1925-1940 portraits Villeneuviens au Musée-Galerie Carnot et lors des Journées du patrimoine 2023 au second étage de la Porte de Sens.
Ce fonds est une richesse extraordinaire qui offre un panorama inédit sur la vie villeneuvienne telle qu'elle a été. Composé de tirages, plaques de verre et négatifs de différentes époques, actuellement en cours de numérisation, il est identifié et commenté par de nombreux Villeneuviens attachés à garder trace de l'histoire de leur ville. Ce fonds photographique est destiné à être consulté et accessible permettant aux chercheurs mais aussi aux curieux et amoureux de la ville de retrouver, qui une trace de ses ancêtres, qui la trace des temps forts de la vie communale, perpétuant ainsi tout à la fois la mémoire de la ville et celle de ses photographes.
Cette exposition présente quelques-uns de ces clichés historiques et commentés par les villeneuviens eux-mêmes, un premier panorama saisissant d'un Villeneuve d'hier qui ressemble beaucoup à un Villeneuve de toujours.

Ce qui n'aurait pas été possible sans :
La famille Bohler et en tout premier lieu Anne-Marie Bohler mais aussi : Océane B., Thierry V., Pierre D., Claude S., Emma H., Lucas L., Hugo H., Amaryllis P., Kamelia V., Christelle C., Julie M., Michelle M. et Daniel, Enzo V. et Bruno V. pour les allers-retours, les services techniques de la ville pour le déménagement du fonds au sein du musée, Jeanne M., Agathe L., et Bernard B. pour leurs suggestions et corrections, et tous ces nombreux bénévoles qui sans laisser eux mêmes leur nom ont collaboré aux scéances d'identification, pour leur engagement envers notre mémoire commune.

CCAS

Collecte nationale banque alimentaire

Comme chaque année, la banque alimentaire met en place la grande collecte annuelle de produits alimentaires.

Cette collecte alimentaire à destination des Villeneuviens bénéficiaires de l'aide alimentaire aura lieu du vendredi 24 novembre à 9h au dimanche 26 novembre 2023 à 12h au magasin Casino de Villeneuve-sur-Yonne.

Nous comptons sur votre générosité en ces temps difficiles.

Distribution des colis de Noël

À l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS offre un colis de fin d'année aux aînés de plus de 70 ans dans l'année.

La distribution de ces colis de Noël aura lieu cette année à la mairie du lundi 4 décembre au jeudi 7 décembre inclus aux heures d'ouvertures de la mairie de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Un courrier sera envoyé courant novembre à chaque personne ayant réservé ce colis leur indiquant les jours, heures et lieu du retrait.

Noël du CCAS

Cette année, le Noël pour les enfants du CCAS bénéficiaires de l'aide alimentaire, aura lieu **mercredi 20 décembre 2023 à partir de 15h30 à la salle des associations**, rue Lemoce Fraix, une invitation sera envoyée aux parents fin novembre.

Un goûter est prévu et un jouet sera distribué par le Père Noël à chaque enfant.

Noël du CCAS 2022

Fabrice LOISEAU
Adjoint au Maire
pour les affaires sociales et la santé

> Le Tennis Club de Villeneuve-sur-Yonne

Une adhésion qui permet de jouer au tennis toute l'année !

Tout d'abord nous sommes heureux de faire partie de ce magazine.

Ce sont 92 licenciés de l'année sportive 2022/2023 qui ont pu profiter des terrains de tennis tout au long de l'année, école de tennis et adhésions simples confondues. C'est sur les adhésions que nous allons axer notre message dans ce magazine.

1 terrain couvert en "résine" et 2 terrains extérieurs en "quick" il est assez rare de voir les 3 terrains pris en même temps, malgré notre nombre d'adhérents qui augmente chaque année depuis maintenant 7 ans.

Le système d'adhésion vous permet de venir jouer toute l'année, en réservant sur une application gratuite appelée **TENUP**. Une fois adhérent dans notre club, il vous est possible de réserver sur votre téléphone ou PC, de voir en direct les horaires libres pour réserver votre terrain avec votre partenaire (oui, le tennis se joue à minimum 2 joueurs !).
Pas de limite ! Vous pouvez jouer et réserver autant de fois que vous voulez. Alors affolez le compteur !
De plus, notre club est sur une belle dynamique.

Savez-vous comment faire pour aller jouer au tennis ?

Rien de plus simple : il vous suffit d'adhérer à notre club de tennis, association sportive historique de Villeneuve-sur-Yonne d'une centaine d'adhérents, situé rue Saint-Savinien, entre le stade de football et le cimetière. Vous aurez ainsi accès aux 2 terrains extérieurs et à notre court couvert, toute l'année, sur simple réservation sur l'application gratuite Tenup.
Cette année, nos chers bambins de 3 à 5 ans peuvent même participer aux séances de baby tennis les samedis matin de 10h à 11h et développer ainsi leur psychomotricité en s'amusant.

Savez-vous comment prendre contact ?

Pour cela, rien de plus simple : vous pouvez adresser une demande par mail à tcvsy89@gmail.com ou sur le Facebook TC Villeneuve-sur-Yonne, nous contacter par téléphone au 06 59 38 56 97 ou même vous déplacer voir l'un de nos 2 coachs les lundis, mercredis et jeudis entre 17h30 et 21h ou le samedi matin entre 10h et midi. Nous vous conseillerons sur les différentes formules possibles en fonction de vos besoins et disponibilités.

Vous voulez essayer ?

Nous vous prêtons du matériel et nous vous offrons une séance gratuite.

Associations

> L'Union Sportive de Villeneuve-sur-Yonne

L'association de l'Union Sportive de Villeneuve-sur-Yonne arrête définitivement toute activité sportive au 1er octobre 2023 faute de repreneurs comme Président(e) et Trésorier(e).

C'est avec beaucoup de tristesse que les Président(e)s ont dû arrêter cette belle association de plus de 110 ans.

Les dernières sections qui composaient l'association ont toutes créé leur propre association.
Les contacts vous sont donnés, ci-dessous.
N'hésitez pas à les contacter ils sauront vous accueillir dans la joie et la bonne humeur pour de beaux moments sportifs.

N'hésitez pas à vous rendre dans les gymnases le week-end et tout au long de l'année 2023/2024. Que vive le sport !!

> Tennis de table

L'Association Sportive de Tennis de Table de Villeneuve-sur-Yonne (ASST VSY89), le nouveau club de Villeneuve-sur-Yonne pour pratiquer le Tennis de Table au gymnase du collège Chateaubriand.

Les horaires d'activité restent inchangés :
lundi 18h30-20h-22h entraînement enfants/adultes,
mercredi 20h-22h entraînement libre
vendredi 20h-23h championnat
samedi 11h-13h entraînement libre sur demande.
Mail : tennisdetable.vsy@gmail.com
Blog : https://asttvsy89.blogspot.com/

> US Villeneuve-sur-Yonne Basket

M. Jonathan HEUZARD
06 17 95 08 98
Mail : usvilleneuvebb89@gmail.com

> USV Pétanque

M. CHOQUART
06 51 08 76 76
Mail : piaf89500@gmail.com

> USV.Gymnastique Volontaire

Les cours de gymnastique sont au nombre de 4 par semaine et ont lieu à la salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne :
> le lundi de 14h30 à 15h30 et le soir de 19h à 20h
et
> le jeudi de 14h15 à 15h15 et le soir de 18h30 à 19h30

USV.GV - Gymnastique Volontaire
Mme PETITPIED - 06 88 44 42 78
Mail : petitpiedcave.rohard@orange.fr

> USV Handball

M. Alain ROUSSEAU
0648347138
Mail : 5289011@ffhandball.net

> Les Petites Croix

L'association des Petites Croix de Villeneuve organise les

Puces couturières
Samedi 28 octobre
de 9h30 à 18h
à la Salle Polyvalente.

Venez nombreux !

> Tai-Chi-Nomade

Tai-Chi-Nomade, quand un art martial rencontre d'autres disciplines artistiques.

Le taichi-chuan est une pratique corporelle chinoise, à la fois un art martial, un exercice énergétique et une relaxation. Discipline aux multiples facettes qui permet de trouver des outils contribuant à préserver la santé, à améliorer la concentration, apaiser l'esprit, développer l'assurance et la spontanéité, à se révéler à soi-même.

Deux professeures diplômées enseignent régulièrement tout au long de l'année un taichi-chuan traditionnel de forme longue du style Yang (école Tung).

L'association Taic-Chi-Nomade est présente à Villeneuve-sur-Yonne depuis 20 ans.

Elle participe à la dynamique locale et rayonne dans les communes avoisinantes.

Elle organise régulièrement des stages d'initiation et de pratique, ponctuellement accueille d'autres intervenants pour des stages à thème, taichi-chuan/Calligraphie, taichi-chuan/arts plastiques, taichi-chuan/théâtre, taichi-chuan/méditation, etc.

Nous avons un partenariat privilégié avec Tai-Chi-Nomade Paris. De ce fait, des pratiquants parisiens avec leur professeur viennent sur notre commune pour quelques jours de pratique partagée.

Nous sommes adhérents de la fédération française des arts énergétiques et martiaux chinois.

Pour ses 20 ans d'existence, une journée festive est prévue le dimanche 1er octobre à la salle des fêtes de Villeneuve-sur-Yonne : venez nombreux participer et découvrir cet art martial traditionnel de 10h à 18 h.

Nous contacter :
Taichichuan-nomade@orange.fr
Site : Taichi-nomade.fr

Commerces

Le dernier week-end d'août...

... comme depuis 28 ans, l'Union commerciale artisanale (UCA) de Villeneuve-sur-Yonne a organisé son vide-grenier
Et quelle super ambiance !

L'UCA tient à remercier pour leur participation tous les bénévoles, la municipalité avec la Maire, Nadège Naze, et le service technique, la police municipale et tous les membres du bureau de l'UCA qui ont permis à cette journée de se dérouler dans un cadre bienveillant et harmonieux.

Un merci tout particulier :

by Emma
Pâtisseries sucrées & salées

JARDINERIE
Kallenkoot

AL'ANNÉE PROCHAINE !

Qui osera jouer ?...
...au 1er loto organisé par l'UCA

> 3 000 € de lots à gagner !

Réservation conseillée auprès de l'UCA

Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation de ce loto :
si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles : contact@uca-villeneuve.fr

VENEZ NOMBREUX !

Nos adhérents à l'honneur

Beauty by S

Salon de coiffure
16 rue du Commerce
09 84 08 71 90

A-Z Auto 89

Atelier de réparation automobile
10 rue de Rousson
03 58 45 27 77

Didier Mourlhon

Photographe
28 faubourg Saint-Nicolas
06 74 61 60 42

NOUVEAU à Villeneuve-sur-Yonne

Praticienne en massage bien-être, je propose aux particuliers et aux entreprises de les accompagner par le massage dans la gestion de leur stress. Grâce à des techniques de massage relaxantes et énergisantes ; j'aide les personnes surchargées mentalement à lâcher prise afin de retrouver la sérénité au quotidien.

Voici la liste de massages que je propose :
> Massage Thaï
> Massage du dos ou du corps aux huiles végétales Bio
> Amma Assis
> Réflexologie faciale
> Soins énergétiques

Uniquement sur rendez-vous.

P.L. BIEN-ÊTRE
Phara LALANNE

Praticienne en massage bien-être
Beaudemont
12 route des Sombres
89500 Villeneuve-sur-Yonne
07 69 53 97 82
www.plbienetre.fr
contact@plbienetre.fr

➔ À la découverte des hameaux de Villeneuve-sur-Yonne

La Haute-Épine

C'est un hameau situé sur la rive gauche de l'Yonne. Après avoir traversé le pont St-Nicolas puis le faubourg St-Laurent et la voie ferrée sur la gauche, il y a le carrefour avec la route de Bussy-le-Repos (RD 15) et la route de la Haute-Épine.

Cette route grimpe fortement dès le départ, avec les dernières maisons de Villeneuve, souvent récentes. Puis, la nature reprend ses droits : c'est un environnement boisé qui se poursuit jusqu'à l'entrée du hameau. Elle devient la rue St-Vincent.

Au premier carrefour, sur la droite, le chemin des Renvers redescend vers les Sables Rouges. C'est une partie de "l'ancien grand chemin de Villeneuve-le-Roi à Courtenay" qui, en sens inverse traverse tout le hameau de la Haute-Épine sous le nom de la rue Thénard et se poursuit sur plus d'un kilomètre.

Historiquement, le grand chemin serait contemporain soit de la fondation de Villeneuve en 1163, soit de l'établissement du pont reliant Villeneuve à Villefolle, au XIIIème siècle. Quant à la Haute-Épine, de quand date-t-elle réellement ? Il est signalé un château de la Haute-Épine, sur la commune de Bussy-le-Repos. Il est détruit aujourd'hui mais il est mentionné sur le plan de la terre de Rousson en 1773.

Parmi les curiosités de ce hameau, il est noté :

La croix de Saint-Vincent située au carrefour de la rue des Quarts Froids et de la rue des Renvers. Elle est simple et dépouillée et mériterait un petit massif de fleurs à la pointe de la parcelle.

Le puits commun localisé rue Thénard, à quelques dizaines de mètres de la mare, n'existait pas encore dans le cadastre de 1836. Il aurait une profondeur de 80 m sachant que la Haute-Épine est à l'altitude de 166 m. Avant l'arrivée de l'eau courante dans chaque habitation, l'eau était précieuse et rare dans les temps de sécheresse. Les familles se rendaient au puits, à heures fixes, une ou deux fois par jour. Un monsieur montait de Villeneuve avait la clef et c'est lui qui tirait l'eau. Les gens venaient avec leurs deux seaux, tenus par un cerceau pour éviter de se les prendre dans les jambes.

La rue Thénard traverse donc tout le hameau sur plus d'un kilomètre pour rejoindre au nord Rousson et les Boulins. On voit aisément qu'à la pointe de la Haute-Épine, le finage de Villeneuve s'encastre entre les limites de Bussy-le-Repos et Rousson.

Après le carrefour de la rue des Tourelles, se trouve un bois où de profondes excavations témoignent d'une activité d'extractions de terre à tuile et brique. Non loin de là se trouvent les bâtiments du Legs Thénard, à l'emplacement de la défunte tuilerie de la Haute-Épine, dont le souvenir est aujourd'hui rappelé par une brique géante.

(Source : d'après les Etudes Villeneuviennes n° 48/2014)

> Éclairage public

Les élus de la communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS) ont voté l'année dernière l'activation du plan LED au vu des résultats déjà obtenus au niveau des économies d'énergie constatées sur les secteurs équipés en éclairage LED.

L'éclairage public villeneuvien sera en LED à la fin de l'année.
Les axes principaux ont déjà été équipés et nous avons opté pour une diminution de 30 % de luminosité de 23h à 5h et sur le reste de la ville, nous avons opté pour un abaissement à 70 %.

Outre des économies sur l'énergie, les mesures qui en résultent permettront également de réduire la pollution lumineuse qui nuit à la biodiversité, et notamment aux insectes. La pollution lumineuse perturbe le comportement des animaux et leurs fonctions physiologiques et métaboliques. Elle est responsable de la mort de centaines de millions d'oiseaux et de milliers de milliards d'insectes chaque année.

Cette année, Villeneuve-sur-Yonne participe au jour de la nuit le 14 octobre prochain, l'éclairage nocturne sera donc éteint.

> Plan Façade

La communauté d'agglomération du Grand Sénonais compte 27 communes, toutes dotées d'un bâti remarquable.

Ainsi, la communauté d'agglomération du Grand Sénonais a décidé d'encourager les travaux de rénovation de façade pour préserver et valoriser son patrimoine architectural, et mettre en valeur les façades des immeubles de ses centres bourgs.

La communauté d'agglomération a approuvé son règlement d'attribution de ses aides dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat privé. Il y est précisé les conditions d'attribution d'une aide financière à la rénovation des façades en centre bourg des 26 communes de l'agglomération.

Bénéficiaires	> Propriétaires occupants > Ou syndicats de copropriétaires
Conditions d'intervention	> Conditionné à l'application de la charte "Couleurs de l'architecture Sénonaise" > Immeuble situé en centre-bourg (zone Uc du PLui-h) > https://www.grand-senonais.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-habitat/ > Immeuble à usage principal d'habitation > Travaux réalisés par des entreprises maîtrisant le savoir-faire
Travaux éligibles	Tous les travaux de mise en valeur s'inscrivant dans le cadre d'une rénovation globale des façades : > Travaux de rénovation des enduits > Travaux d'entretien et de finition des enduits par application de peintures ou badigeons > Travaux d'entretien et de réparation d'encadrement ou taille de pierre ou pan de bois > Travaux de remplacement de zinguerie concourant à une rénovation pérenne de la façade > Travaux d'entretien, de réparation ou de remplacement des menuiseries, ferronneries ou volets

Pour tout renseignement :

Maison de l'Habitat
du Grand Sénonais
14 boulevard du 14 juillet
89100 Sens
Tél : 03 86 65 86 52
maisondelhabitat@grand-senonais.fr

Les ambassadeurs du tri seront présents pour vous expliquer le compost, son fonctionnement, sa gestion, son utilité, les animaux que l'on peut y trouver.
Venez découvrir ou partager votre recette du compost et vos astuces de jardinage naturel.
Samedi 25 novembre 10h-12h30 // 14h-19h
Jardinerie Kallenkoot – 34, faubourg Saint-Nicolas
Renseignements : par mail à prevention.dechets@grand-senonais.fr ou par téléphone au 03 58 45 10 23

Agenda

Octobre

Jusqu'au 28 octobre
Du mercredi au samedi de 14h à 18h
Exposition du Fonds Bohler
> Musée-Galerie Carnot

Jusqu'au 28 octobre
Du mercredi au samedi de 14h à 18h
Exposition des œuvres de Lorena Vargas
Entre les deux, l'Océan
> Musée-Galerie Carnot

1er octobre de 10h à 18h
Anniversaire des 20 ans de l'association de TaiChi
Association TaiChi nomade
> Salle polyvalente

1er octobre
Concours de pêche, carnassiers
AAPPMA
> Plage

2 au 6 octobre
Journées portes ouvertes
> Maison France Services

3 octobre
Inauguration "Espace sans tabac"
> Ecole Paul Bert, place Simone Veil

6 octobre à 17h30
Cinéma *Les as de la jungle 2*
> Théâtre

6 octobre à 20h
Cinéma *Un métier sérieux*
> Théâtre

7 octobre à 17h
Spectacle musical *Moi Misia*
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Théâtre

7 et 8 octobre
Rassemblement de BMW
> Quai du Port au Bois

13 octobre à 14h
***Déployer ses ailes* -** répétition publique, à partir de 5 ans
Compagnie Matikalo
> Théâtre

13 octobre à 19h
Réunion publique de mi-mandat
> Salle polyvalente

14 octobre
Le jour de la nuit

15 octobre
Le Sénonais en Rose
> Quai Roland Bonnion

15 octobre
Brocante Professionnelle
> Contre-allée boulevard Marceau

15 octobre
Match de foot Villeneuve / Soucy-Thorigny 1
Union Villeneuvienne de football
> Stade Gustave Petitpied

19 octobre à 18h
Grand Chantier avec *Les Os Bleus*
> Théâtre

20 octobre à 14h
***Déployer ses ailes* -** répétition publique, tout public
Conte musical
> Théâtre

20 octobre à 18h
Commémoration Jean Puissant
80 ans après l'arrestation de l'instituteur
> Ecole Joubert

26 octobre à 20h30
Concert Mano Canto
dans le cadre du festival Handy'Art 89
Conte musical
> Théâtre

27 octobre à 18h30
C'est mon patrimoine
avec le centre de loisirs de Villeneuve-sur-Yonne
> Théâtre

28 octobre de 9h30 à 18h
Puces couturières
> Salle polyvalente

31 octobre de 14h à 21h
Halloween - des histoires à faire peur
> Hameaux et centre-ville

Novembre

3 novembre à 17h30
Cinéma *La Pat Patrouille : la super patrouille*
> Théâtre

3 novembre à 20h
Cinéma *Bernadette*
> Théâtre

4 novembre à 20h
Loto de l'UCA
Union commerciale et artisanale (UCA)
> Salle polyvalente

5 novembre
Match de foot Villeneuve / Saint-Denis-les-Sens 2
Union Villeneuvienne de football
> Stade Gustave Petitpied

11 novembre
Commémoration de la fin de la guerre de 14-18
> Monument aux Morts

15 novembre à 18h
Grand Chantier avec La Limone (impro)
> Théâtre

16,17 et 18 novembre à 20h30
Matchs d'impro
89 vs 92, la revanche !
Avec la Limone et la Soupape
> Théâtre

17 novembre à 20h
Conseil municipal
> Salle du Conseil en mairie

23 novembre à 18h
Grand Chantier avec *Les Réverbères (Drag Queen)*
> Théâtre

25, 26 et 27 novembre
Collecte de la banque alimentaire
> Magasin Casino de Villeneuve-sur-Yonne

25 novembre
Animation compostage
Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS)
> Magasin Kallenkoot

28 novembre à 20h
Résidence - *Les Réverbères* / *Diana Da Diva* - Répétition publique
À partir de 14 ans
> Théâtre

→ *Décembre*

1er décembre à 17h30
Cinéma *Les Les Trolls 3*
> Théâtre

1er décembre à 20h
Cinéma *3 jours max*
> Théâtre

2 décembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Forum des éditions des AVV - conférence à 17h30
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Maison des associations

4 au 7 décembre de 9h-12h30 et de 14h-17h
Distribution des colis aux aînés
> Salle du Conseil

10 décembre
Match de foot Villeneuve / Joigny 2
Union Villeneuvienne de football
> Stade Gustave Petitpied

14 décembre à 18h
Grand Chantier avec *Les Murmures Langadous*
> Théâtre

Mercredi 13 décembre à 14 h 30 (suivi d'un goûter)
Mardi 12 et vendredi 15 décembre à 10 h et 14 h 30
Le Chantier des Mômes : *Hector et Lola*
À partir de 5 ans - Durée : 45 min
Compagnie Matikalo
> Théâtre

Lundi 18 et mardi 19 décembre à 10 h et 14 h 30
Le Chantier des Mômes : *Une lune entre deux maisons*
À partir de 3 ans
Durée : 50 min
Compagnie Au p'tit goût de pomme
> Théâtre

16 et 17 décembre
Marché de Noël
> Centre-ville

18 au 22 décembre
Le Père Noël dans les écoles
> Ecoles de la commune

20 décembre
Noël des enfants du CCAS
> Salle Lemoce Fraix

Restez connectés à Villeneuve-sur-Yonne !

Site Internet
Portail de la Ville de Villeneuve-sur-Yonne : des informations pratiques pour découvrir et vivre à Villeneuve-sur-Yonne, faire ses démarches, tout connaître de la mairie : **www.villeneuve-yonne.fr**
Inscrivez-vous à la lettre d'informations !

Page Facebook
Retrouvez et suivez notre page Facebook : **@Villeneuve-sur-Yonne**

Youtube :
Retrouvez sur notre chaîne YouTube les conseils municipaux : **@mairiedevilleneuve-sur-yon3154**

VILLENEUVESURYONNE

Instagram
Visionnez les photos de certains évènements sur le compte Instagram de la commune.
< Flashez le QR-code ci-contre

Vie municipale

Au fil de la vie

Juin 2023

Bienvenue aux nouveaux-nés

Hortense HUET LEGUY-GAUTEREAU
Énora BOURSIN
Hania HLIMI
Noah GERVAIS
Amélia LIMA

Ils se sont mariés

Samantha LIVIS et Cindy BARTHE
Alexis PETILLOT et Angela TOÏGO

Ils se sont pacsés

Patrick MOURET et Catherine AUMENT

Baptêmes civils

Luma COLLET

Ils nous ont quittés

Claude PARCINEAU (83 ans)
Marguerite BRANCHET veuve GRAVELINES (96 ans)
Daniel OPPIN (84 ans)
Maria ESCALEIRA veuve CAPELA DE ASSUNCAO (98 ans)
Danielle BOUDIN veuve GREMY (86 ans)
Lucienne PAULET (88 ans)
Marie-José COGNET (73 ans)
Jeannine DERBECQ veuve FAVERGER (89 ans)
Robert BEAULIER (81 ans)

Juillet 2023

Bienvenue aux nouveaux-nés

Elio MOLLENS
Emma LEFEBVRE

Ils se sont mariés

Eddy M'BAREK et Samia KAAWACH
Michel BOTIN et Sabrina WILLEMS

Baptêmes civils

Julia CASTILLEJO
Abby ALÉRANY

Ils nous ont quittés

Chantal LAVISSE épouse LIEVRE (74 ans)
Jeanne FINCK veuve LABBE (94 ans)
Mauricette NICOLLE veuve MICHON (85 ans)
Françoise MICHON (70 ans)
Gisèle DENIS veuve BERNARD (94 ans)
Jeanne LE CLOAREC veuve PIVA (90 ans)

Août 2023

Bienvenue aux nouveaux-nés

Sandro LEITE MARIANO
Jorhel MAUPAS LABRADOR
Malo MAUREY
Giulia GABIN
Thalya CADY
Mina NAMBOUNOU VENEAU

Ils se sont mariés

Franck LAVAL et Corinne RICHARD
Sébastien WESNOSKER et Céline DUPA
Karim OUSALEM et Mindy LAMIOT

Baptêmes civils

Timéo LECOZ JACOTTE

Ils nous ont quittés

Simone PERROT veuve PRÉCY (96 ans)
Marcel WEBER (96 ans)
Alain VENET (88 ans)
Jean-Michel FÉLIX (81 ans)
Mauricette LAFOND veuve BARBIER (86 ans)

Permanence des élus le samedi matin
Des permanences sans rendez-vous sont mises en place tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 à l'accueil de la mairie.

A l'occasion de ces permanences, vous pouvez, si vous le souhaitez venir retirer votre carte de déchetterie (et non les cartes d'identité).

Expression des groupes municipaux

Avec une grande partie des Villeneuviens, nous avons été surpris de la décision du tribunal qui a blanchi l'ancien maire de toutes responsabilités dans l'affaire des destructions d'archives au motif "qu'il n'était pas nécessairement informé" de ces faits. Dans un état de droit il est fondamental de respecter une décision de justice mais cela ne signifie nullement d'oublier qu'un tribunal peut se tromper, comme le montrent certains jugements à travers l'histoire. Si la décision a été prise par la seule DGS cela traduit pour le moins des lacunes dans le domaine du management et de la gouvernance municipale mises en évidence par la Chambre régionale des comptes en la conduisant à faire des recommandations nous obligeant à prendre des mesures difficiles pour assainir l'organisation et la situation financière de la commune. Si nous respectons la décision nous restons étonnés et interrogatifs.

Le Groupe Majoritaire : Ensemble, Faire Vivre la Démocratie

Le groupe "Générations Villeneuve/Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Générations Villeneuve/Yonne : Cyril Boulleaux - Zakiya El Haouchi - Claude Burguière - Dominique Bertrand - Jean-Paul Thomas - Sophie Szewzyk

Je souhaite une belle rentrée aux élèves de Villeneuve-sur-Yonne et à tous nos administrés. Cette année, nous devons faire face à l'inflation, mais je tiendrai à être vigilante concernant les augmentations qui impacteront directement et indirectement nos concitoyens, comme celle de la cantine, à laquelle je me suis fermement opposée.
Mon engagement reste de garantir une qualité de vie optimale pour notre commune, en veillant à ce que chacun puisse accéder aux services essentiels sans surcharge financière.
Bonne rentrée à tous, et ensemble, travaillons pour un avenir meilleur à Villeneuve-sur-Yonne.

Audrey Lopez - Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne

C'est la rentrée après un bel été à Villeneuve-sur-Yonne.
De nombreuses animations et festivités ont été organisées pour le plaisir de tous.
Les "médiévales", par exemple, ont été une réussite cette année et le feu d'artifice tiré sur les bords de l'Yonne a été somptueux.
Je m'interroge cependant sur le fait que rien n'ait été prévu pour célébrer le 79ème anniversaire de la Libération de la ville de l'occupation Allemande en Août 1944.
Des communes comme Saint Julien du Sault, Cézy, Sens, Joigny, Auxerre ou encore Bléneau ont, pour leur part, commémoré cet évènement important pour notre Liberté.
Espérons que l'an prochain, Villeneuve-sur-Yonne puisse également rendre hommage aux résistants et aux libérateurs de la ville à l'occasion d'un nécessaire devoir de mémoire.

Cyril André - Groupe "Villa Nova"

** Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.*

OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

VILLENEUVE SUR YONNE

Rendez-vous en décembre 2023 pour la prochaine édition

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la commune :

www.villeneuve-yonne.fr

La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.
Suivez-nous !

Villeneuve sur Yonne